

AVRIL 2004

REFUGE DU MORDANT

Daisy !
Adoptée en
septembre 2003.
Un Amour !
Sage et gentille,
elle s'entend à
merveille avec les
deux chats de la
maison !



Nous avons demandé des devis à plusieurs établissements ; la DIFAC nous accorde le meilleur prix pour les mêmes fournitures : 4 056 euros (26 606 F). C'est-à-dire 694 euros (4 552 F) de gagnés sur les prix annoncés. Nous avons versé 30% à la commande, le solde sera payé par fractions. Nous espérons être en mesure de les honorer... Compte-tenu de cette économie, nous avons pu profiter de 15 niches en promotion pour 1 123 euros (7 366 F). Elles sont en plastique très épais, résistantes, isolées et bien aérées. Elles sont aussi faciles à nettoyer, ce qui est exigé par les services vétérinaires.

Nous dépensons uniquement pour les fournitures strictement indispensables et utilitaires. Encore faut-il que les conditions nous le permettent. Pas question d'engager des dépenses superflues. Nous ne faisons pas appel aux entreprises et les gros travaux sont effectués par notre équipe.

Je ne vous parle plus des problèmes de nourriture, mais ils sont cependant toujours présents. Nous tapons à toutes les portes pour bénéficier des meilleurs prix. Des particuliers nous déposent aussi parfois des croquettes et nous les remercions sincèrement. Même ces petites quantités de nourriture nous aident beaucoup. Durant ces périodes de froid, il faut nourrir un peu plus les animaux. La nourriture, la paille, le chauffage, la litière... Cela représente beaucoup de belles factures ; nous devons compter en permanence... Et de plus en plus. Je fais appel à votre fidèle soutien pour nous aider à poursuivre la mission confiée par Paul Millot.

Merci de tout cœur, nous gardons confiance.

Simonne MILLOT



REFUGE DU MORDANT

Route de Villey-Saint-Etienne - B.P. 94

54204 TOUL Cedex

C.C.P. 1539-29 S NANCY - Tél. : 03.83.43.01.48

Joyeuses fêtes



de Pâques !



Deux pensionnaires de notre chatterie...



... et un Cavalier King Charles mâle de deux ans arrivé au refuge récemment.

Cher Amis,

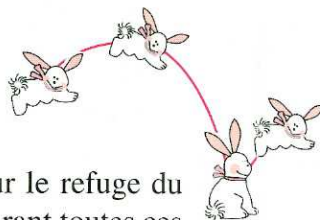
Février 1964... Février 2004 : Quarante ans d'existence pour le refuge du mordant ! Certains d'entre-vous l'ont connu au tout début. Durant toutes ces années, grâce à votre soutien fidèle, nous avons pu accueillir et sauver quelques milliers de chiens et chats. Beaucoup ont pu retrouver un foyer où ils ont été, ou sont toujours, très choyés. Les photos régulièrement envoyées par leurs nouveaux maîtres nous le prouvent. Il faut dire que la sélection faite par Antoine concernant les adoptions est sévère. C'est indispensable si l'on veut écarter les adoptions irréfléchies et les retours au refuge qui traumatisent l'animal.

Nous ne pratiquons pas l'euthanasie. C'est la raison pour laquelle certains vieux chiens terminent leur vie au refuge. Ce sont des chiens trop âgés pour être adoptés ou dont le caractère est trop difficile. Nous avons souvent entendu : "Le refuge doit être une plaque tournante..." ; Oui ! Si les maîtres des chiens perdus ou fugueurs sont retrouvés rapidement, ou si les chiens abandonnés peuvent espérer être adoptés. Mais pourquoi tuer, sans état d'âme, un chien encore jeune qui peut être heureux pendant des années dans une famille à qui il donnera tout son amour ? Notre réaction est bien sûr la même concernant nos amis les chats.

Depuis le mois de novembre 1985, date où Paul Millot nous a quittés, l'équipe du refuge est restée la même : Antoine, Michel et Fabrice. Ils connaissent leur travail et soignent bien les animaux. Le matin, c'est le nettoyage, puis la distribution d'eau et de nourriture. Fabrice s'occupe plutôt des chats qui sont moins nombreux que les chiens mais réclament un nettoyage plus minutieux. Antoine coordonne les opérations, assure l'administration des vermifuges et veille, avec le vétérinaire, à ce que toutes les vaccinations soient bien effectuées.

Merci à toutes nos amies qui ont eu la gentillesse de tricoter des lainages pour nos chats. Ces couchettes confortables viennent compléter l'aménagement de notre chatterie, chauffage et litière propre.

Certains de nos chiens s'obstinent à sortir leur couverture de leur niche et à la traîner à l'extérieur. A ceux-là, nous donnons de la paille, achetée en fin de saison.



Dans notre bulletin du mois de décembre, j'évoquais l'achat des boxes qui nous sont indispensables. En effet, les abandons ne cessent pas et les chiens de grande taille sont particulièrement difficiles à installer. Parmi ceux-là, nous avons accueilli ces deux derniers mois : un mâle Terre-neuve de quatre ans, un nouveau mâle Saint-bernard d'un an, un Bouvier bernois de deux ans... Egalement un croisé berger allemand, un Rottweiler et un Cavalier King Charles. Tous ces chiens sont des mâles âgés de deux ans, plus un couple de Huskies âgés de dix ans. Tous les chiens sont vermifugés à leur entrée et traités contre les puces, ceci afin d'éviter que les autres animaux du refuge ne soient infestés. Les deux Schnauzers et le Dogue argentin sont toujours là (*bulletin de décembre*). Impossible bien sûr d'installer tous ces chiens de grande taille ensemble !



Théo, Bouvier bernois - 2 ans
Neptune, Dalmatien - 6 mois
Ulysse, St bernard - 1 an